

pour lui, manque complètement de prétextes pour attaquer le gouvernement, et c'est avec confiance que je demande à la chambre de rejeter cette motion.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : En dépit des nombreuses volte-faces que nous avons vu faire à l'honorable premier ministre depuis dix ans, je ne crois pas que lui-même se soit jamais trouvé dans la position d'accomplir et de demander à ses partisans d'accomplir une volte-face plus humiliante que celle dont il vient de nous donner le spectacle. Sur quoi repose tout son raisonnement ? Qu'a-t-il à répondre à la preuve que vient de faire mon honorable, des paroles dont son collègue s'est servi ? Il vient aujourd'hui nous dire que, l'an dernier, lui et son collègue ont demandé au parlement de consentir à la construction d'un chemin de fer entraînant une dépense de plusieurs millions de piastres ; qu'ils nous ont demandé de voter une somme de \$500,000 pour un chemin dont ils ne connaissaient absolument rien, d'après ses propres paroles, au sujet duquel ils n'avaient pas pris les précautions et les renseignements qu'il déclare aujourd'hui absolument indispensables, pour que la chambre soit en état de dire, à dix ou vingt milles près, de combien le trajet sera raccourci.

L'honorable ministre demande aujourd'hui comment il pourrait se présenter devant le parlement, et comment ce dernier pourrait se prononcer, si une exploration antérieure n'a pas été faite ? Est-il possible d'insulter plus gravement ses partisans ? L'an dernier, il leur a demandé de voter cet argent, sans qu'il y eût d'exploration de faite. Si la chose était possible, je dirais que l'excuse est pire que l'acte lui-même que le chef de l'opposition a qualifié avec raison de défi insolent lancé à toutes les usages parlementaires reçus. L'honorable ministre a de propos délibéré, bravé l'autorité du parlement. Après avoir vu son bill rejeté par une des branches de la législature, l'honorable ministre—par un moyen qu'il n'avait pas le droit d'employer, comme je le démontrerai tout à l'heure—a pris de l'argent dans le coffre public pour faire une chose qu'il aurait dû faire avant de nous demander de voter ce crédit l'an dernier, ainsi qu'il l'admet lui-même.

Tout grave que soit ce point de la question, il ne l'est peut-être pas autant que l'autre. S'il est une chose sur laquelle le parlement du Canada doit insister, bien qu'il ait été très relâché à cet égard, dans le passé, c'est que les ministres tiennent les promesses qu'ils font dans le parlement en leur qualité officielle. L'honorable ministre dit que M. Abbott n'a pas promis au nom du gouvernement qu'il ne serait pas fait d'exploration. Qu'on me permette de citer de nouveau les paroles de M. Abbott, et je demanderai ensuite à tout homme impartial, si mon honorable ami n'avait pas raison de dire que cette promesse a été violée :

Quant à la première question, il me faudra examiner le bill avant d'y répondre ; quant à la deuxième, je puis dire positivement que nulle dépense d'aucune sorte ne sera faite sur ce chemin, à moins d'être autorisée par le parlement.

Or, d'après les paroles mêmes de l'honorable ministre, s'il est une dépense nécessaire à propos de la construction d'un chemin de fer, c'est bien celle des explorations préliminaires. Cela fait partie de la construction. Les frais d'exploration sont mis au compte du coût de construction. Chaque sou qui a été dépensé en exploration sur le chemin de fer canadien du Pacifique, est mis au compte du capital,

comme coût de construction. Je dis donc qu'en faisant cette promesse, si les honorables ministres avaient l'intention de faire faire les explorations et de présenter le bill de nouveau devant la chambre — et ils devaient savoir quelle était leur intention — il était de leur devoir d'honnêtes hommes de déclarer au Sénat, qu'il ne serait rien dépensé pour la construction du chemin, mais que le gouvernement ferait faire les explorations.

S'ils avaient possédé un reste d'honneur, ils auraient agi ainsi, ou bien, ils n'auraient fait aucune dépense à propos de ce chemin. Je ne puis pas non plus admettre la définition que donne l'honorable ministre des mandats du gouverneur-général. Ces mandats ne doivent être employés que dans certains cas spécifiés, et la loi dit clairement dans quelles circonstances il en sera fait usage :

Si, pendant que le parlement n'est pas en session, il survient un accident à des travaux ou édifices publics qui exige une dépense immédiate pour les réparations, ou s'il survient une occasion exigeant immédiatement, dans l'intérêt public, une dépense non prévue et pour laquelle aucune disposition n'a été faite.

Dans ces cas, on peut émettre un mandat du gouverneur général. C'est commettre un grave abus de pouvoir que d'employer ce moyen, permis dans certaines occasions pour faire face à des dépenses qu'on ne pouvait prévoir, pour prendre dans le coffre public des sommes considérables pour une affaire comme celle-ci. Je dis que le ministre qui a conseillé l'émission de ce mandat a trompé Son Excellence, et s'en est fait un instrument pour affronter insolemment l'autorité du parlement. Je regrette d'avoir à qualifier ainsi une promesse faite au parlement par des ministres, mais il était de leur devoir de déclarer franchement devant le Sénat que, tout en ne dépensant rien pour la construction du chemin, ils feraient faire les explorations. N'ayant pas donné cette explication, ils n'avaient aucun droit de dépenser cet argent.

Sir JOHN THOMPSON : Puisque la droite est accusée d'avoir fait une volte-face sur cette question, il ne sera peut-être pas hors de propos d'examiner quelle a été l'attitude de la gauche sur cette même question, et pour cela, il suffit de comparer la résolution proposée à la dernière session avec celle d'aujourd'hui. L'an dernier, l'honorable député de Saint-Jean (M. Weldon) a proposé de ne pas accorder de crédit pour le chemin de fer Harvey et Salisbury, avant que les explorations préliminaires aient été faites ; et ce soir on voudrait que les explorations ne fussent pas faites avant qu'un crédit ait été voté pour la construction du chemin. Je crois donc que, sous ce rapport, l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) peut se vanter de pouvoir faire une volte-face aussi agilement que qui que ce soit. Quant aux remarques faites dans le Sénat, dont a parlé l'honorable chef de l'opposition, mais qu'il n'a dû lire qu'à la hâte, je ne crois pas qu'il y ait un seul homme dans cette chambre qui ne voie pas clairement que la promesse faite par M. Abbott était distinctement limitée à la construction du chemin.

Quelle était la situation quand ce bill est arrivé devant le Sénat, l'an dernier ? Le Sénat était en présence d'un bill entraînant une dépense de \$500,000 pour la construction du chemin de fer Harvey et Salisbury, et il ne contenait pas un mot se rapportant aux explorations. Le bill a été rejeté par le Sénat, mais il a été dit publiquement dans